**Approvisionnement de biens, de travaux de génie civil et de services**

​

1. L’approvisionnement de biens, de travaux de génie civil et de services commence par une demande. Il s’agit d’une demande officielle émanant d’une Unité opérationnelle ou du personnel du projet. Elle est soumise au personnel responsable de l’approvisionnement, qui utilise le processus d’approvisionnement pour convertir la demande en bon de commande.
2. Une demande doit comprendre, au minimum :
3. Une description détaillée des biens, des travaux de génie civil ou des services demandés, y compris, sans toutefois s’y limiter, les spécifications techniques, les termes de référence et la portée des travaux, le cas échéant
4. La quantité d’intrants à acquérir
5. L’unité de mesure
6. La date de livraison/d’engagement requise
7. Le lieu de livraison ou l’emplacement des travaux de génie civil/services à exécuter
8. Le prix ou le coût estimatif
9. Tout renseignement supplémentaire (comme la normalisation, la méthode d’expédition préférée, etc.)
10. Pour les marchandises, la description devrait inclure l’ensemble des spécifications techniques, des normes et des standards, des garanties fonctionnelles, des exigences de contrôle, etc. Une demande de travaux de génie civil devrait décrire l’énoncé des travaux, les normes de qualité des différents matériaux à utiliser, le traitement des défauts, etc. Les demandes de services devraient fournir les termes de référence, la qualification et l’expérience des consultants requises, les résultats attendus, etc.

**Approvisionnement de biens**

1. Les spécifications, ou la description des caractéristiques physiques ou fonctionnelles des biens matériels ou des travaux de génie civil, doivent fournir tous les termes et critères pertinents requis. Elles devraient être relativement génériques afin d’encourager la concurrence la plus large possible. Les spécifications peuvent être énoncées comme un hybride ou une combinaison des types suivants :
2. Fonctionnelle : définit la tâche à exécuter en conjonction avec divers attributs de conception (tels que le coût, le poids, l’impact environnemental et la fiabilité). Une spécification fonctionnelle se concentre sur ce que fait un produit, plutôt que sur les matériaux et/ou les dimensions à utiliser (par exemple, papier recyclé de copie laser avec une surface lisse et uniforme pour une résolution fine, une cote de luminosité de 88 pour le contraste, et appropriée pour une utilisation dans une variété d’imprimantes et de copieurs, ou pour l’impression offset).
3. Performance : se concentre sur la fonction du produit ou du service. La spécification idéale est construite autour d’une description de ce qui doit être réalisé, plutôt que d’une description fixe de la façon dont cela devrait être fait. Pour assurer la qualité, une référence aux normes du produit (comme l’ISO) et aux exigences environnementales (comme Energy Star ou Eco-label) doit être faite (par exemple, des marqueurs d’effacement à bout fin avec une pointe durable qui ne ramollira pas ou ne se répandra pas, encre à séchage rapide qui s’essuie facilement, et certifié non toxique par les normes de l’industrie des marqueurs [AP]).
4. Conception : définit les détails exacts d’un bien (tels que les attributs physiques, les matériaux à utiliser, l’entrée et la sortie de puissance, les processus de fabrication requis, ou dans le cas d’un service, les méthodes de travail). En raison de leur caractère unique, les spécifications de conception peuvent limiter la concurrence à cause des différences dans les pratiques d’ingénierie. Lorsque les spécifications exigent l’utilisation de dessins, de plans ou de livres blancs, toutes les dimensions doivent utiliser le système métrique (par exemple, la construction d’une tour de transmission aérienne nécessite des détails sur le type de ligne de transmission [tension, circuit, conducteur, etc.], dégagement électrique, affaissement du conducteur, charge de fond de fondation, grade et taille de la structure en acier, épaisseur du revêtement en zinc).
5. Marque ou nom commercial : lors de la rédaction de l’une des spécifications susmentionnées, l’utilisation de noms de marque ou de références similaires doit être évitée. S’il est nécessaire de citer un nom de marque, les mots « ou un équivalent » doivent être inclus (par exemple, ordinateur de bureau Dell® ou équivalent). L’expression « ou l’équivalent » signifie que le produit désiré est de qualité comparable et/ou capable d’exécuter la fonction prévue. Pour l’approvisionnement de petites quantités, l’achat de marque est acceptable.
6. Échantillon : lorsque les méthodes susmentionnées pour décrire une marchandise ne sont pas réalisables, des échantillons peuvent être utilisés pour faciliter l’approvisionnement.

**Approvisionnement de travaux de génie civil**

1. L’énoncé des travaux devrait décrire les travaux de génie civil de façon suffisamment détaillée pour permettre d’identifier l’emplacement, la nature et les complexités en cause. L’expression « travaux de génie civil » comprend généralement tous les types de services de génie civil, mécanique, électrique ou autre (autres que les services de consultation) ainsi que la fourniture de matériaux et d’équipements de construction.

1. L’Unité opérationnelle devrait indiquer la période et le temps prévus de construction en semaines ou en mois, ou lorsque d’autres calendriers sont autorisés, la plage des périodes de construction acceptables. En outre, l’Unité opérationnelle devrait fournir des informations supplémentaires sur la topographie, les conditions géotechniques, l’accès au site, les installations de transport et de communication, l’aménagement du projet, les services à fournir par le PNUD, le mode de mesure et de paiement des travaux de génie civil achevés.

**Approvisionnement de services**

1. Les termes de référence pour l’approvisionnement de services devraient définir les travaux requis et les responsabilités respectives de l’entrepreneur soit pour la conception de l’équipement à acquérir soit pour la prestation de services. Des termes de référence adéquats et clairs sont impératifs pour comprendre l’affectation. Cela réduit au minimum les risques d’ambiguïté lors de la préparation des documents d’invitation à soumissionner, des négociations et de l’exécution des services.
2. Les termes de référence devraient comprendre :
3. Les renseignements généraux sur le projet
4. Les objectifs de la mission
5. La portée des travaux, conformément au budget
6. Les produits livrables (c.-à-d., les résultats) qui doivent être soumis pour approbation
7. La période de rendement et le délai d’examen/d’approbation requis
8. Les critères de sélection, les qualifications et les performances ou autres normes que l’entrepreneur doit respecter
9. Les dispositions relatives au suivi et à l’évaluation des performances
10. Le cas échéant, une liste détaillée de tous les intrants et services que le PNUD fournira à l’entrepreneur ou, le cas échéant, que la contrepartie gouvernementale fournira pour exécuter le contrat

Disclaimer: This document was translated from English into French. In the event of any discrepancy between this translation and the original English document, the original English document shall prevail.

Avertissement: Ce document a été traduit de l'anglais vers le français. En cas de divergence entre cette traduction et le document anglais original, le document anglais original prévaudra.